



Les News du CSE

Edition spéciale DO IDF - Novembre 2024



Prestations du CSE : où en sommes-nous ?

Les salariés de la DO IDF se questionnent sur les prestations proposées par le Comité Social et Économique (CSE), notamment concernant les Activités Sociales et Culturelles (ASC). La **Cfdt** souhaite faire le point sur la situation actuelle.

Un contexte en évolution

Le retard dans les prestations s'explique par plusieurs facteurs :

- **Renouvellement des élus du CSE** : les élections professionnelles de novembre 2023 ont entraîné un changement dans l'équipe en charge de la gestion du CSE.
- **Difficulté à constituer un bureau** : pour gérer efficacement le CSE, un bureau doit être constitué, incluant un(e) secrétaire, un(e) trésorier, etc.
- **Intégration de nouveaux salariés** : Orange a intégré 1 350 salariés de DSCE situés sur plus de 40 sites en régions. Cela nécessite une réévaluation des prestations pour tous les salariés ; qu'ils soient franciliens ou provinciaux.

Je souhaite être informé sur la rémunération, la reconnaissance, les dispositifs de fin de carrière, les accords dans l'entreprise...

Je m'inscris à la Newsletter **Cfdt**.



Diminution des prestations : pourquoi ?

Lors de l'approbation des comptes 2023, le Commissaire Aux Comptes (CAC) a alerté les élus sur le « **niveau des réserves ASC en baisse constante, consécutivement aux résultats déficitaires des exercices et qui pourrait compromettre la continuité de l'activité ASC si le niveau des déficits venait à perdurer** ».

Un audit pour une gestion responsable

Pour répondre à ces préoccupations, un audit des comptes est en cours, portant sur la période 2021-2023. Cet audit a pour objectifs :

- **Vérifier** que toutes les règles et obligations en matière de gestion budgétaire ont été respectées,
- **Contrôler et alerter** sur les facturations non conformes,
- **Valider et alerter** sur la santé financière du CSE.

Les résultats de cet audit permettront de déterminer les futures prestations et de garantir une gestion rigoureuse. La **Cfdt**, qui n'a pas été en responsabilité durant les années précédentes, appelle à une gestion prudente dès maintenant pour protéger les intérêts des salariés d'Orange.

Qu'allons-nous faire ?

Nous vous tiendrons informés des résultats de l'audit et des décisions prises par le CSE. La **Cfdt** veillera à garantir l'accès aux prestations pour tous les salariés en tenant compte des souhaits exprimés lors du sondage effectué par la **Cfdt** en mars 2024.

Rappel des résultats du sondage :

1232 répondants à l'outil MSurvey Orange - classement des prestations par ordre de priorité

